

Séminaire

L'école à l'épreuve de la performance : les politiques de gouvernance par les résultats



CHRISTIAN MAROY

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques éducatives (CRCPE). Chercheur régulier du CRIFPE. Professeur titulaire au Département d'administration et fondements de l'éducation (AFÉ) de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

CÉCILE MATHOU,

SAMUEL VAILLANCOURT,

ANNELISE VOISIN

Étudiants-chercheurs du CRIFPE, doctorants au Département d'AFÉ de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et assistants de la CRCPE.

Mercredi 19 février 2014

12h00 à 13h30

Université de Montréal

Pavillon Marie-Victorin,

90 av. Vincent-d'Indy Salle B328

organisé par la Chaire de recherche du Canada en politiques éducatives (CRCPE) et le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE).

CONFÉRENCE PUBLIQUE

La construction de la « gestion axée sur les résultats » au Québec : récits et trajectoire de la politique

Christian Maroy

Résumé

Notre propos est d'analyser la trajectoire de ce qu'il est convenu d'appeler la « Gestion axée sur les résultats » (GAR) dans le système éducatif québécois, politique inspirée de certains principes de la Nouvelle Gestion Publique (NGP). Au Québec, on peut faire l'hypothèse d'un métissage des principes de la NGP avec le maintien d'une forte valorisation de l'État et d'un modèle de régulation bureaucratique qui demeure influent. De plus, dans le champ éducatif, on peut soutenir que les principes néo-managériaux se mélangent avec un mode de régulation communautaire, faisant droit aux besoins et préoccupations des communautés locales ou des usagers individuels. La GAR dérive certes pour partie de la NGP, mais elle se sédimente à des institutions existantes qui sont de plus défendues par certains acteurs dans le débat public. L'orientation de la GAR est dès lors plus proche d'une variante « néo-statiste » de la nouvelle gestion publique, que d'une variante « néo-libérale » (Clark, 2002). Il en résulte une pluralité de formes de régulation et d'*accountability* en tension. Sur un plan méthodologique, l'analyse repose sur une synthèse de la littérature scientifique disponible et une analyse thématique (logiciel Nvivo) des mémoires, déposés en commissions parlementaires, sur les projets de loi 124 et 88 relatifs à la GAR.